



Fermeture DV3 : les salariés DV ont assez donné. Pas question qu'ils subissent les choix de La Direction.

**Lors du CE mensuel du 29/11/2017, la fermeture du DV3 a été annoncée aux élus :
Il s'agit ni plus ni moins d'un atelier sur les quatre que compte l'usine de Trémery !**

Un formulaire de souhaits va être remis aux salariés CDI du DV3 en semaine 49, puis à partir du 29/01/2017, à ceux du DV2. Quant aux intérimaires, plusieurs dizaines verront s'arrêter leur contrat à la fermeture de l'atelier en juillet 2018.

DV2 et DV3 confondus, 310 salariés en CDI devront changer de poste de travail :
-144 OP d'UEP ; -69 pros d'usinage ; -37 pros du montage ; -17 maintenanciers niv3 ; -10 techniciens ; -20 personnes des services d'appui (log, QUP, etc.) ; -13 RU.

**Tous ces salariés seront réaffectés sur le pôle Trémery-Metz.
Aucune garantie de rester à Trémery, la direction raisonne désormais en termes de « pôle », cela a été validé par le NCS (art 1.2 du chapitre 3) et ses syndicats signataires complaisants : CFE/CGC, CFTC, CFDT, FO et SIA.**

Informations importantes à retenir :

- Le sureffectif est global au DV : le DV2 ne sera pas privilégié sur le DV3.
- La Direction justifie la fermeture du DV3 par le démarrage d'une ligne DV5-R à la Française de Mécanique à Douvrin.
- L'idée de la direction est de saturer la ligne DV2 (ce qui implique un recours sans limite aux heures supplémentaires obligatoires) et de mettre en place un SD spécifiquement pour l'usinage.
- À partir de mi-2018, plus aucun usinage de PAAC ne sera effectué sur Trémery.
- La Direction s'est engagée à répondre à chaque formulaire de souhaits entre février et juillet 2018.
- À la demande de la CGT, une commission paritaire où seront suivis les dossiers, et où **siègera un délégué CGT**, va être mise en place et réunie tous les mois.
- Chaque salarié des DV devra faire le choix d'un atelier et de son régime de travail, ce qui constitue déjà un changement important à subir. Alors, pour la CGT, il n'y a aucune raison que la Direction n'accède pas favorablement à la demande des salariés.
Exemple : Si le salarié souhaite rester en nuit permanente, et qu'un poste est disponible à Borny, la direction pourra décider de le muter là-bas. Sauf qu'avec la reprise de l'équipe de nuit

complète au DV2 et la montée en cadence de nuit à l'EB turbo dès janvier, il y aura aussi des postes à pourvoir à Trémery.

PRISES DE POSITION CGT LORS DU CE :

- La CGT a dénoncé des mutations forcées, à la tête du client, qui ont été réalisées jusqu'à présent. La CGT a exigé de la direction la mise en place de critères pour définir l'affectation finale du salarié (situation familiale, géographique, restrictions médicales, covoiturage, etc.).

La CGT n'acceptera aucune mutation sans l'adhésion totale du salarié et veillera au respect de ses choix.

- La CGT veillera particulièrement à ce que la fermeture du DV3 ne serve pas de prétexte pour écarter les salariés en difficulté (restrictions médicales, etc.).
- Au regard de tous les efforts consentis par les salariés DV (GJP, polyvalence, H+ à gogo, etc.), la direction doit tout mettre en œuvre pour que le projet ne se transforme pas en **catastrophe sociale**. Et la situation de l'usine le permet sans difficulté ! Les salariés du DV estiment à juste titre avoir suffisamment donné, c'est aujourd'hui à la direction de faire des efforts : elle a l'obligation de préserver l'intégrité morale et psychologique des salariés. Le formulaire de souhaits ne doit pas être un écran de fumée, pour nous faire passer la pilule et nous donner l'illusion qu'elle se soucie de notre avenir.
- Pour la CGT, il est hors de question que les salariés du DV fassent de nouveaux sacrifices : **la Direction a largement les moyens de satisfaire tous nos choix.**

En cas de difficulté, en cas de litige, contactez un délégué CGT.

La CGT affirme son opposition à la fermeture du DV3 et à la saturation du DV2. Au lieu de continuer à surcharger les salariés d'H+, il faudrait répartir la charge de travail entre tous, sur tous les postes existants.

Plusieurs dizaines d'intérimaires seront en fin de mission en juillet, et ceux qui resteront devront supporter le surcroît de la charge de travail.

IVICHAER IIVIHOF : secretaire syndicat CGT



La CGT vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Michaël IMHOFF : secrétaire syndicat CGT

 : 03 87 40 04 64

Page Facebook : CGT PSA Tremery